© Drogues Info Service - 30 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Thc

Par Profil supprimé Postée le 18/06/2020 21:30

> Bonjour mon fils a eu une suspension de permis pour consommation de cannabis et doit donc faire des tests pour recuperer son permis. Il a arrêté de fumer depuis le confinement sauf deux petards le 9mai et il a peur que ses tests soient positifs. Peut il'aller chez un medecin lambda pour se faire prescrire des analyses et ette plus, serein pour ensuite faire les tests disons officiels ? Merci de votre reponse

---

Mise en ligne le 22/06/2020

Bonjour

Le THC reste présent dans les urines entre 30 et 70 jours dans le cas d'un usage régulier. A priori, le fait qu'il ait complètement arrêté pendant le confinement (même avec cette exception) laisse penser qu'il n'y a pas de risque pour que le test soit positif.

S'il a malgré tout besoin de se rassurer, comme vous l'écrivez, il peut effectivement, s'il a une prescription médicale, aller chez un médecin pour obtenir un test de dépistage. Sinon, il est possible de trouver des tests en ligne ou en pharmacie. Certains de ces tests sont moins précis que ceux prescrits dans le cas d'un dépistage routier, c'est important de le savoir. Mais cela suffira peut-être, magré tout, à le rassurer.

Cordialement